

Vision du PS de la Ville

Le PS vise le but ambitieux qui verrait la Ville de Fribourg économiser et produire de l'énergie électrique en grande quantité afin de participer activement à la réalisation de la Société à 2000 watts. La Commune esquisse une politique dans ce sens et collabore étroitement avec l'Association « cité d'énergie », le Canton de Fribourg, l'Agglomération fribourgeoise et les propriétaires d'immeubles. La politique de l'énergie vise également une réduction des nuisances polluantes atmosphériques et elle incite à la création d'un certain nombre d'emplois locaux dans le domaine de l'énergie renouvelable.

La Ville de Fribourg est active dans l'économie et la production d'énergie. Elle élabore un plan d'action et inscrit un chapitre « énergie » dans son Plan d'aménagement en révision où elle décrit les priorités des démarches soit pour investir elle-même soit pour soutenir des initiatives privées telles que la construction de quartiers durables. Le Conseil communal indique un nombre conséquent de projets dans son plan financier. La société Frigaz, dont elle est actionnaire, ainsi que les Services industriels participent activement à la promotion de l'énergie renouvelable. La Ville fait des rabais sur la taxe immobilière quand les propriétaires investissent d'une manière conséquente dans l'économie et la production de l'énergie. Elle mène des campagnes pour sensibiliser la population à des mesures d'économie d'énergie. Elle attribue un prix annuel à un projet exemplaire.

A part les quartiers médiévaux, le tissu urbain de la Ville offre un grand potentiel pour une production d'énergie. Les surfaces des toits (plats) et un certain nombre de façades du centre-ville et des grands quartiers du Schoenberg, de Beaumont et du Jura se prêtent idéalement aux installations photovoltaïques ainsi que les cellules solaires qui produisent de l'énergie pour le chauffage et l'eau chaude soit pour les ménages soit pour les entreprises. L'ensoleillement de notre région est suffisant pour une production d'énergie considérable. Les coûts d'investissement baissent constamment et le PS va continuer à soutenir l'aide financière publique pour permettre de rentabiliser les installations. D'autres techniques pour la production d'une énergie renouvelable telles que le chauffage à distance au bois, des usines de fermentation de déchets organiques et la production de biogaz ainsi que de l'utilisation des réseaux des égouts pour la récupération de la chaleur devront être utilisées.

La Ville prend elle-même les mesures nécessaires pour l'économie d'énergie dans tous les domaines qui s'y prêtent. Elle présente un plan d'économie d'énergie et de mobilité. Son parc immobilier (écoles, administration, ateliers) est renouvelé selon les normes Minergie-P dans les dix ans à venir et elle prend d'autres mesures dans les installations techniques pour réduire l'utilisation de l'énergie. Elle demande les mêmes normes lors des constructions du secteur privé en inscrivant des articles correspondants dans son règlement des constructions du Plan d'aménagement. Elle renouvelle ses installations d'éclairage public progressivement avec le LED et met en place un système abaissant la lumière durant certaines heures de la nuit.

Le parc de véhicules est renouvelé par l'achat des véhicules les plus économiques. Mais la Ville cherche à réduire l'utilisation de l'énergie de la mobilité en général. Elle calcule l'énergie utilisée par la mobilité sur son territoire et les économies qui seront possible à moyen et long terme par des modes et systèmes de transports moins gourmands en énergie que le transport motorisé privé. Cette politique est étroitement liée à une politique de la mobilité qui rend plus attractifs les transports en commun, le vélo et la marche.